

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

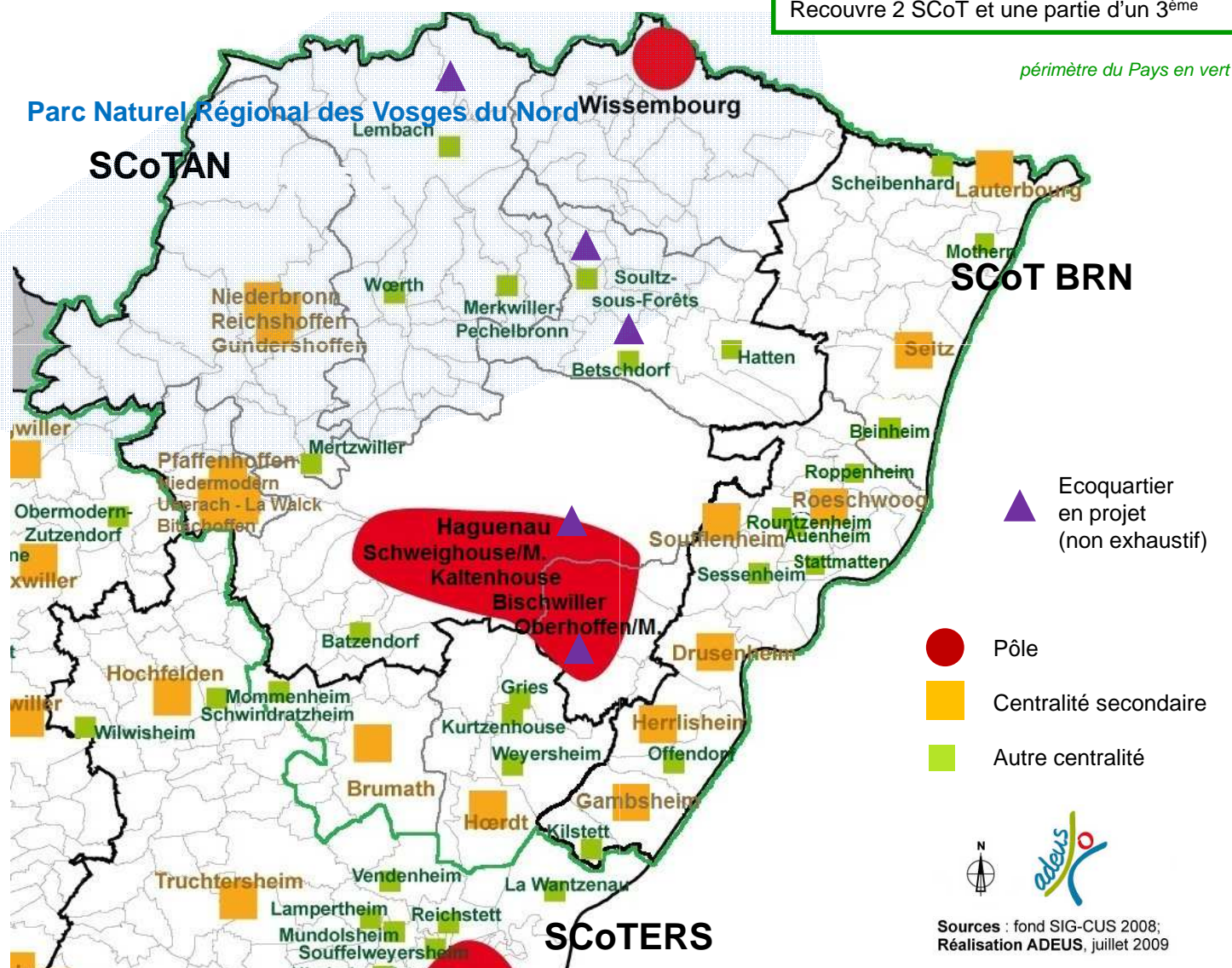
Le Pays d'Alsace du Nord en 2014 :

11 communautés de communes

144 communes

240 000 habitants

Recouvre 2 SCoT et une partie d'un 3<sup>ème</sup>



### Un levier climat-énergie indirect à forte influence sur le long terme

L'aménagement d'un territoire détermine son organisation et son équipement à l'échelle globale et locale. En cela il favorisera ou freinera les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire à la nouvelle donne énergie-climat pour les décennies à venir.

Chaque niveau, SCoT, PLU, projets urbains, peut ainsi accentuer ou minimiser :

- **les déplacements** en général et en voiture en particulier (étalement urbain, zones de densification, schéma modes doux, maillage en parkings de covoiturage, politique de stationnement, cheminement modes doux, ...),
- **les performances énergétiques du parc bâti** (conditions d'urbanisation, implantation des bâtiments, ...),
- le recours aux **énergies renouvelables**.

La connaissances et l'adhésion de **tous les acteurs en amont** et en aval de la chaîne de l'urbanisme (élus, techniciens, habitants, entreprises) sont nécessaires pour un développement du territoire harmonieux et climato-compatible.

**Objectif plan climat :** comment utiliser le levier de l'aménagement du territoire pour favoriser en amont la réduction des impacts énergie-climat.